



La Ville de Champigny-sur-Marne recrute

Une apprentie animatrice ou un apprenti animateur

Contrat d'apprentissage - 1 an (à partir du 1er septembre 2026)

Réf. : DEPE/APPANIM/07-26

Votre mission ? Donner du sens à l'animation, au plus près des enfants et des familles



Contexte

Champigny-sur-Marne (77 883 habitants, 3e ville du Val-de-Marne) place l'éducation, l'environnement scolaire au cœur de son projet municipal. Avec 36 écoles, des services de proximité reconnus, la ville vous propose de contribuer concrètement à l'accueil et l'accompagnement des jeunes Campinoises et Campinois dans les meilleures conditions.



Vos missions principales

- Participer à la conception, l'animation et l'évaluation de projets d'animation adaptés aux besoins des enfants
- Mettre en place des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs
- Contribuer à la dynamique des accueils sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Encadrer et accompagner des groupes d'enfants dans un cadre sécurisé et bienveillant
- Participer à la construction de projets pédagogiques et à leur mise en œuvre
- S'inscrire dans le travail d'équipe et participer aux réunions de coordination
- Contribuer au lien avec les familles et les partenaires éducatifs



Profil recherché

- Être inscrite ou inscrit ou admissible à la formation BPJEPS Animation Socio-Éducative et Culturelle (ASEC)
- Intérêt fort pour le travail auprès des enfants et des publics jeunes
- Première expérience souhaitée en animation ou en encadrement de groupes d'enfants
- Connaissance des besoins de l'enfant et des dynamiques de groupe
- Sens du relationnel, de l'écoute et de la bienveillance
- Esprit d'équipe, dynamisme et créativité
- Capacité à s'adapter à différents environnements (école, accueil de loisirs, temps périscolaire)



Conditions d'exercice

- Contrat d'apprentissage
- Temps de travail adapté au rythme de la formation et de la structure d'accueil
- Intervention sur les temps périscolaires, extrascolaires et pauses méridiennes
- Encadrement assuré par un tuteur et les responsables de secteur
- Respect des règles de sécurité et du cadre réglementaire des ACM



Pourquoi rejoindre Champigny ?

- Une ville engagée pour l'éducation, l'inclusion et l'épanouissement des enfants
- Un véritable parcours de formation sur le terrain, au plus près des réalités du métier
- Un accompagnement de proximité par des professionnels expérimentés
- Une expérience enrichissante dans des structures variées et dynamiques
- Un environnement de travail stimulant, collaboratif et porteur de sens



Candidatures à adresser avant le 17 août 2026

✉ À l'attention de Monsieur le Maire service.recrutement@mairie-champigny94.fr

Référence à rappeler : DEPE/APPANIM/07-26

17/07/2026